Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation

Autor(en): **Thurmann, J. / Kohler, Xavier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **- (1853)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684227

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRAL

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Porrentruy, le 1er août 1853.

En suite de la convocation du 22 juin, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Porrentruy le 1er août.

A neuf heures, près de cinquante sociétaires sont réunis au collège, dans la salle de minéralogie. Quelques membres de la Société helvétique des sciences naturelles assistent également à la réunion ; parmi eux, on remarque M. Ziegler-Pellis, de Winterthur, ancien président, M. D. Meyer, de St-Gall, et M. Blanchet, vice-président du conseil d'éducation à Lausanne.

M. Thurmann, président de la Société, ouvre la séance en ces termes :

« Messieurs et chers collègues !

» En vous souhaitant la bienvenue à Porrentruy, mon premier soin est de vous rappeler que, tous, Jurassiens, nous nous trouvons ici dans le même but, arrêté à Courtelary, celui de faire de notre mieux à la Société helvétique les honneurs du Jura.

» Ainsi, sans précisément changer le fonds habituel de nos réunions, nous nous préoccuperons moins que les autres années, de la forme à lui donner, et nous réserverons à la réunion de demain, ce que notre modeste concours peut ajouter de solennité.

» Vous me pardonnerez donc, si cette année j'abandonne l'usage du discours d'ouverture pour vous donner immédiatement connaissance de quelques mesures à prendre.

» La première est de faire porter la parole par l'un d'entre nous pour complimenter la Société helvétique. Votre bureau, ignorant si quelque sociétaire des autres sections serait prêt à cet effet, a dû charger quelqu'un de cette mission; il a désigné M. Dupasquier, directeur du collège. A moins donc que quelqu'autre section n'ait aussi délibéré à cet égard, je vous prie de bien vouloir ratifier ce choix. »

Le choix de M. Dupasquier, pour complimenter la Société helvétique est ratifié à l'unanimité.

Le président invite l'Assemblée à procéder à la nomination d'un bureau local pour la séance du jour. On invite les membres des bureaux des diverses sections à remplir ces fonctions. Prennent donc place au bureau, MM. Thurmann, Dupasquier, X. Kohler, de Porrentruy; M. Grosjean, vice-président de la section d'Erguel; M. Quiquerez, président de la section de Delémont; MM. Gibolet, prési-

dent et Imer, secrétaire de la section de Neuveville. M. Thurmann, président de la Société, est appelé à présider la réunion.

On passe ensuite à l'examen des comptes du secrétaire-caissier. L'assemblée renvoie, comme les années précédentes, cet examen à une commission prise parmi les sociétaires de Porrentruy. Sont nommés membres de cette commission MM. Choffat, Prêtre et Dupasquier.

Le secrétaire, M. X. Kohler, donne lecture du *Coup-d'œil* sur les travaux de la Société, pendant l'année 1853. L'assemblée, consultée sur ce rapport, l'approuve à l'unanimité et en vote l'impression.

On procède à la réception de nouveaux membres. Est reçu :

M. Migy, docteur en médecine à St-Ursanne.

L'assemblée passe à la nomination du bureau de la Société pour l'année 1854. Le bureau existant est confirmé. Il se compose de MM. Thurmann, président; Péquignot, vice-président; Dupasquier; Trouillat; X. Kohler, secrétaire-caissier.

M. Thurmann remercie la Société de la marque de confiance qu'elle continue de lui donner. M. Kohler accepte sa nomination; il s'efforcera toujours d'être utile à l'association.

L'assemblée, sur la proposition de M. Grosjean, adresse des remercîments au bureau central, notamment au président et au secrétaire, pour le soin qu'ils ont pris des intérêts de la Société.—M. Thurmann, ainsi que M. Kohler, remercient l'assemblée. Ce dernier propose à son tour de voter des remercîments aux bureaux des sections, et en particulier aux secrétaires, dont on ne saurait trop reconnaître le zèle. Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

Le Président présente à la Société un N° des *Mittheilungen* de Berne, renfermant le travail de M. Quiquerez *sur le terrain Keupérien supérieur de la vallée de Bellerive, près Delémont :* l'auteur en fait don à la Société.

Travaux de la Société.[1]

Le Président présente la liste des travaux inscrits pour la réunion et arrête l'ordre des lectures. Il prévient en même temps les sociétaires que les études puremet scientifiques seront réservées pour en faire communication à la Société helvétique.[2]

M. Thurmann ouvre la série des travaux par l'analyse d'un mémoire sur l'*Utilitarisme*,[3] présenté par M. X. Stockmar, et en lit quelques fragments saillants.

Dans cet écrit, notre honorable collège expose l'état du Jura et de l'Ajoie en particulier au point de vue économique; il examine les améliorations qu'on pourrait y apporter dans l'enseignement, l'agriculture, les voies de communication, l'industrie, le commerce, etc. et propose, pour atteindre ce but, la fondation d'une Société d'utilité publique du Jura. La création de cette Société, pour laquelle il présente un projet de statuts, avait été décidée à Porrentruy, dans une réunion de citoyens, le 19 mars 1853. Cette nouvelle association « essentiellement *utili-*

[1] Les rendus-comptes des travaux ont été fournis par les auteurs ou écrits par le secrétaire de la Société, d'après les notes qu'on lui a remises.

[2] Les membres de la Société jurassienne d'émulation compléteront le tableau des travaux de la Société à la lecture des *Actes de la Société helvétique* de 1853. Nous avons préféré renvoyer à cet ouvrage plutôt que d'ajouter un appendice au procès-verbal pour la partie scientifique.

[3] L'Utilitarisme. *Mémoire présenté à la Société jurassienne d'émulation, dans sa réunion annuelle, à Porrentruy, le 1er août 1853, par X. Stockmar, l'un de ses membres.* Porrentruy, 1853. br. in-8° de 28 p.

taire, » serait indépendante de la Société jurassienne d'émulation.

Après cet exposé et la distribution de la brochure aux sociétaires des autres districts, le Président recommande l'examen de ce travail aux sections, et les invite à nommer dans leur sein une commission chargée de faire un rapport au bureau central sur l'opportunité de fonder cette société nouvelle, qui au reste, comme on l'a déjà observé, a un autre champ d'études que la Société d'émulation, et doit rester étrangère à celle-ci.

Histoire. — M. Imer donne lecture du travail de M. Revel *sur les procès de sorcellerie, à Neuveville, au XVII*e *siècle.*[1] L'auteur retrace les principaux traits de ce tragique épisode de notre histoire (1607-1648), auquel la paix de Westphalie mit heureusement fin en sanctionnant le principe de la liberté des cultes. Les procédures se trouvent aux archives de l'ancien Evêché à Porrentruy. En 1634, sept femmes furent brûlées, après avoir été préalablement décapitées. En 1641 et 1642, six autres eurent le même sort. En 1648 Barbelet Schad fut la dernière victime de ces aberrations superstitieuses de nos pères. Presque toutes ces procédures se ressemblent; il n'y a guères que les noms de changés. Des détails sur les moyens employés par Satan pour tromper ces malheureuses, qui se livraient à lui, *en lui faisant hommage et en reniant Dieu leur créateur*, puis sur la vie et les mœurs des sorcières, complètent cette notice.

M. Quiquerez lit quelques passages de son travail manuscrit *sur les églises de l'ancien Evêché*, et en particulier *sur celle de St-Ursanne*. Il soupçonne dans cette dernière localité l'existence de constructions romaines sur la rive gauche du Doubs. Au VIIe siècle, St-Ursanne, disciple de

[1] Voir ce travail à l'*Appendice*, nº 1.

St-Colomban vient habiter une caverne dans ce vallon sauvage et alors désert. St-Vandrille agrandit cet ermitage ; il restaure ou élève une église. Vers le Xe siècle on construit la crypte et le chœur de l'église actuelle ; dans la seconde moitié du XIIe siècle, la nef s'allonge de cinq travées. En 1442 Jean d'Asuel, le chevalier prévôt, fait rebâtir la tour, tombée de vétusté. Des chapelles se groupent sur le flanc méridional de l'édifice, au commencement du XVIe siècle. Alors aussi on restaure les cloîtres bâtis au moins trois siècles auparavant. Ces cloîtres s'adossent à l'église collégiale et à celle dédiée à St-Blaise, et dont l'enceinte ne sert plus que de hangar. Là était jadis l'église paroissiale.

M. Quiquerez nous montre ensuite l'emplacement de l'ancien monastère, dont la tradition s'est presque perdue ; puis, sur le rocher qui domine la ville, les masures du château, que l'évêque de Bâle, seigneur temporel de St-Ursanne, fit bâtir pour la résidence de son lieutenant, lorsqu'au XIIIe siècle les barons d'Asuel lui remirent l'avouerie de St-Ursanne. La main du temps a passé sur la plupart de ces édifices, et avant qu'il n'en efface jusqu'aux derniers vestiges, M. Quiquerez en a conservé le souvenir par un grand nombre de plans, de coupes et de dessins. Il n'a oublié aucun détail et l'on remarque jusqu'aux signes maçonniques, creusés dans les pierres de l'ancienne partie de l'église, signes qu'on retrouve sur la même partie de l'église de Neuchâtel, si bien décrite par M. Dubois de Montperreux. Outre la description de l'église de St-Ursanne, le manuscrit de M. Quiquerez renferme encore celles des antiques basitiques de Moutier-Grandval et de St-Imier, et de plus une notice sur les plus anciennes églises de l'Evêché de Bâle, dans le Jura bernois.

M. Cuenin donne lecture d'une *Notice* de M. Stockmar *sur des objets d'antiquité celtique découverts près de Berne*

en 1849.[1] A cette époque, lors de la construction de la route de l'Engi, on trouva non loin de Tiefenau des débris d'armes et de ferrements anciens. L'espace mis à nu pour les travaux et des recherches ultérieures fut d'un à deux ares; il renfermait plus de quarante armes tranchantes, des traits, des débris de vases, beaucoup d'instruments et de pièces en fer, etc. Ces antiquités furent reconnues pour celtiques, M. Stockmar les fit recueillir, et en forma trois collections, dont une pour lui-même destinée au collége de Porrentruy. M. Stockmar décrit les divers objets, qui composent cette dernière série, et qui se trouvent fixés sur deux plateaux déposés dans la salle de minéralogie. Leur examen, fournit des renseignements sur la sidérurgie de l'époque et le travail du fer. Une boîte, mise sous les yeux des sociétaires renferme deux médailles trouvées aussi en 1849 : l'une est massilienne et l'autre une *Faustine*; de plus une petite botte de fil de fer d'un numéro très-fin, obtenue avec le fer de ces objets, et un bout du massiot montrant sa cassure.

M. Dupasquier lit un rapport sur le second volume de l'*Histoire de la nation suisse par M. Daguet.* « Un bon livre élémentaire, dit notre honorable collègue, est toujours une heureuse apparition. C'est ainsi que l'on a considéré l'ouvrage qui nous occupe. Deux éditions promptement épuisées, même avant la publication du second volume, ont confirmé les jugements favorables consignés dans plusieurs journaux et revues littéraires. En effet, peu d'abrégés réunisssent une instruction aussi profonde et mieux relevée par un style élégant et concis. Au lieu de s'arrêter comme la plupart de ses devanciers au récit des combats, l'auteur fribourgeois suit pas à pas les développements sociaux et intellectuels du peuple suisse, développements réunis

[1] Voir cette *Notice* à l'*Appendice* nº 2.

dans des tableaux animés où figurent tour à tour toutes les classes de la société : lois, institutions, mœurs, coutumes, accroissement de la civilisation, en un mot tout ce qui appartient à la vie intime de la nation est reproduit dans ces pages pleines d'intérêt et de vie. L'éloge et le blâme y sont dispensés avec impartialité et toujours avec la mesure commandée à un écrivain qui s'adresse à la jeunesse.» Telle est l'impression qu'a produite sur M. Dupasquier la lecture du premier volume terminé aux guerres d'Italie. L'examen du second volume confirme le jugement porté sur la première partie de l'ouvrage. M. Dupasquier passe successivement en revue les divers événements qui le composent, depuis la réforme, époque rédigée avec conscience et dans un esprit vraiment fédéral, jusqu'à 1830. Il s'applique à relever le mérite de l'historien dont la manière a une certaine analogie avec celle de M. Michelet. Quelques points sur lesquels il insiste sont la difficulté vaincue dans le récit des troubles périodiques et assez semblables, qui remplissent le XVIIe et le XVIIIe siècle ; les pages sur les capitulations étrangères, où, tout en se montrant sévère à leur égard, l'auteur rend justice à la bravoure des Suisses au service des princes ; le tableau de l'esprit et de la civilisation au XVIIIe siècle, riche galerie où aucun grand nom n'est oublié ; etc. — «L'*Histoire de la nation Suisse*, dit en terminant M. Dupasquier, doit rencontrer dans le Jura la même faveur dont elle est l'objet dans les autres parties de l'Helvétie romande. Les autorités scolaires du canton s'empresseront, sans doute, d'en recommander l'introduction dans les établissements secondaires et dans les écoles primaires supérieures. » [1]

Pédagogie.—M. Rérat donne lecture à la société des *Ob-*

[1] Le *Rapport* de M. Dupasquier a été publié dans l'*Emulation*, n° de *décembre* 1853.

servations à la direction de l'Education sur la réorganisation du collége de Delémont, que nous a communiquées M. Villemain, directeur de ce collége. — Le système adopté par le corps enseignant est celui de l'enseignement mixte, participant à la fois du système littéraire ou classique, et du système industriel ou réal. Après avoir exposé les raisons, tirées des besoins de l'époque, qui militent en faveur de cette innovation, le rapport passe à l'explication du principe et développe le nouveau plan d'études. « La durée des études classiques, y est-il dit, est de six ans, depuis la classe élémentaire jusqu'à la rhétorique inclusivement. Les études réales sont indépendantes des classes latines et durent quatre ans; néanmoins elles sont parallèles; ce parallélisme est même commun à tous les cours. Pour le rendre possible à tous les élèves réalistes, qui doivent parcourir en quatre ans le même cercle que les autres en six, on a établi une compensation en augmentant le nombre des leçons qui peuvent présenter quelque obstacle, telles que le français, l'allemand et les mathématiques. » Le rapport se termine en demandant le rétablissement du pensionnat, supprimé en 1847.

Agriculture. — On donne lecture d'un travail de M. Ch. Renard *sur la culture des arbres fruitiers dans le Jura.* Après avoir énuméré les causes de la décadence et de l'amoindrissement de nos vergers, les inconvénients pour le cultivateur jurassien d'être obligé de recourir à des pépinières étrangères pour alimenter le petit nombre de plantations qu'on fait encore, l'auteur indique, comme un remède au mal, l'établissement de pépinières communales, là où le climat le permettrait, pépinières établies et soignées par les régents et les élèves des écoles. — Les régents eux-mêmes seraient mis au fait de cette culture pendant leur stage à l'école normale, où ils acquerraient des habitudes d'observation et la pratique de cette branche de

culture. Ce serait encore un motif qui militerait pour le maintien de cette institution.

Topographie. — M. Prêtre, directeur de l'impôt foncier, présente deux plans parcellaires; l'un de la *commune de Court*, expédié par M. E. Pallain, géomètre à Delémont, et remarquable par la délicatesse et le fini de la topographie du plan de masses; l'autre, *de la commune de Saules*, expédié par M. Liechty, géomètre à Porrentruy, aussi d'une belle exécution et faisant bien augurer de son auteur. — « Ce n'est pas, dit M. Prêtre, seulement aux membres de la Société jurassienne d'émulation qu'il présente ces deux atlas; chaque année ils ont pu voir par les plans que des sociétaires ont mis sous leurs yeux, quel soin on apporte à ce genre de travail dans le Jura bernois; il a encore en vue la réunion de la Société helvétique, et désirerait que les membres de cette Société, surtout ceux de l'ancienne partie du canton, pussent en prendre connaissance. » — L'assemblée décide, sur la proposition de son Président, que les deux atlas seront déposés à la bibliothèque du collége, pendant la session de la Société helvétique.

Littérature. — M. X. Kohler donne lecture de quelques poésies inédites de Mme Morel. La première pièce est intitulée : *La Cascade de Norange*; la seconde est une réponse de Mlle de Gélieu à Mme de Charrière, qui lui avait adressé un rondeau pour la complimenter au sujet de ses vers sur la cascade. M. X. Kohler lit aussi la pièce de Mme de Charrière.[1]

M. Cuenin lit à la Société trois pièces de Mlle Stockmar : *La Prière*, *le Mirage*, *Soirée de Juin*.[2]

[1] Voir ces pièces à l'*Appendice : Poésies*.

[2] Voir à l'*Appendice*.

Beaux-arts. — M. Thurmann présente trois tableaux, dont notre honorable collègue, M. Negelen, peintre à Boulogne-sur-Mer, fait cadeau à la Société. Le premier est un portrait à l'huile de M. Negelen lui-même, qui lui avait été réclamé avec instance par le bureau de Porrentruy, désireux de posséder l'image d'un artiste qui fait tant d'honneur au pays. Le second est aussi un portrait à l'huile de notre collègue, M. Gressly, dans son costume de géologue voyageur ; quoique de plus petit format, il n'en est pas moins d'une ressemblance saisissante. Le troisième enfin est un croquis à l'estompe de notre paysagiste Juillerat, aussi de M. Negelen, et datant, sauf les retouches, de l'époque où les deux artistes habitaient Berne ensemble. La Société charge son Bureau d'adresser ses vifs remercîments à M. Negelen, pour ce triple et généreux don.

M. Joset présente le relief de la ville de Porrentruy au $\frac{1}{2000}$. Ce relief, achevé en ce qui concerne l'ensemble et dans ses détails pour l'église St-Pierre, le collége et le haut de la ville, est d'une grande délicatesse de travail et d'une exactitude remarquable.

M. Schmidt, sculpteur, présente une pendule sculptée avec l'albâtre du Monterrible ; le sujet qui la décore est la Vierge aux palmiers, de Raphaël. Cette œuvre jurassienne, par la matière première comme par le travail, qui décèle un ciseau habile et exercé, est aussi intéressante en ce que les pièces d'horlogerie ont également été faites à Porrentruy, par le frère de M. Schmidt, et témoignent du progrès d'une industrie nouvellement implantée dans le pays.

La Société, sur la proposition de son président, vote des remercîments à MM. Joset et Schmidt, et décide que ces objets d'art resteront déposés à la salle de minéralogie pendant la session de la Société helvétique.

Délibérations.

La Société s'occupe de fixer la cotisation annuelle de 1853. Le président propose, au nom du bureau, de la maintenir à *trois francs*, comme l'année précédente. Cette proposition, appuyée par M. Gibolet, est accueillie à l'unanimité.

Le président rappelle aux membres qui ont communiqué des travaux dans la séance de ce jour, d'en envoyer à bref délai le résumé au secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

M. Klaye, ancien préfet à Moutier, propose à la Société de ratifier par un vote spécial la démarche faite auprès du gouvernement pour le maintien de l'Ecole normale du Jura. Il désire que les sections représentées à la séance et non consultées en particulier sur cet objet, approuvent cette démarche. — Le président rappelle aux sociétaires qu'en approuvant à l'unanimité le Rapport annuel et en en votant l'impression, on a par le fait donné son assentiment à la manière d'agir du bureau en cette circonstance. Du moment cependant qu'un sociétaire désire que la démarche sus-mentionnée soit confirmée par un vote spécial, il n'y voit point d'empêchement, et ouvre la discussion sur cette matière.

M. Quiquerez, président de la section de Delémont, trouve que les sociétaires de Porrentruy et le bureau central ont bien mérité de la Société pour l'adresse au conseil-exécutif; il l'a vu faire avec plaisir, et croit être l'interprête de ses collègues de la section de Delémont en approuvant hautement cette démarche. — M. Grosjean, vice-président de la section d'Erguel, remercie pour son compte le bureau central de s'être intéressé directement à l'Ecole normale; il appuie la proposition de M. Klaye. Cette proposition, mise en délibération, est accueillie à l'unanimité moins une voix.

M. Imer, secrétaire de la section de Neuveville propose un amendement à la motion de M. Klaye.

« L'assemblée adhère au *Mémoire* pour le maintien de l'Ecole normale, parce qu'au terme du projet du 28 mai, il n'avait été rien offert d'équivalent au Jura et qu'on n'obviait pas au vide que laisserait dans l'instruction primaire la suppression de l'Ecole. » — Après quelques observations de MM. Thurmann, Kohler, Lombach, Dupasquier sur l'esprit qui a dicté la démarche et les motifs pressants qui l'ont déterminée, M. Imer se déclare satisfait des explications qui lui sont données et retire l'amendement qu'il proposait à la motion de M. Klaye, sur laquelle il venait d'être délibéré. — M. Gibolet observe qu'à l'avenir quand la Société fera des démarches, en nom collectif, pour des objets qui ne concernent point les lettres et les sciences, il serait à désirer que l'on en fit part aux sections. Le président remarque qu'on n'a pu procéder ainsi relativement à l'adresse pour l'Ecole normale, parce qu'il y avait urgence.

Le président rappelle à la Société que Neuveville a été choisi l'année précédente pour lieu de réunion générale en 1854. M. Gibolet remercie encore la Société de ce choix, et comme président de la section, il invite ses collègues à venir en nombre à Neuveville, où il leur sera ménagé un accueil amical.

La séance est levée à deux heures.

Porrentruy, le 1er août 1853.

Les membres du bureau :
QUIQUEREZ, GROSJEAN, GIBOLET,
IMER, DUPASQUIER.

Le président,
J. THURMANN.
Le secrétaire,
X. KOHLER.